

INFO

## Opération "solidarité été" - CCAS <sup>[1]</sup>



[1]  
**Comme chaque année, le dispositif « Solidarité été » coordonné par le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Caluire et Cuire sera actif durant l'été pour accompagner les personnes âgées isolées qui en ont besoin.**

**Du 1er juillet au 31 août 2022**

Départ en vacances des proches, fermeture des commerces de proximité et des services d'aide à domicile, fortes chaleurs... Pour certaines personnes âgées isolées, l'été peut parfois être un mauvais moment à passer, synonyme de solitude, de difficultés diverses et de plus grande fragilité. C'est pourquoi chaque année, la Municipalité renforce sa présence à leurs côtés durant les mois de juillet et août.

### **Plusieurs actions sont proposées :**

- **Des visites à domicile :** Une personne, mandatée par le CCAS, peut se rendre régulièrement à votre domicile pour s'assurer que tout va bien et partager avec vous un petit moment de convivialité, en toute simplicité...
- **Un service d'accompagnement :** Une visite chez le médecin?? Une petite course à effectuer?? Envie de passer quelques heures à la Résidence Marie Lyan pour profiter de sa salle fraîche et être en bonne compagnie?? Demandez à être accompagné par le CCAS !
- **Un réconfort téléphonique :** Les personnes âgées qui le souhaitent peuvent appeler le CCAS quotidiennement, sur un créneau horaire défini ensemble. Si la personne n'appelle pas, c'est le CCAS qui prend contact pour s'assurer que tout va bien. Un service qui permet à la personne accompagnée de se sentir entourée et qui rassure ses proches !
- **Des temps collectifs conviviaux :** Des balades sont régulièrement organisées (parcs, Île Barbe...) ainsi

que des parties de pétanque et autres jeux.

Le CCAS de Caluire et Cuire dispose d'un **registre recensant les personnes âgées isolées** susceptibles d'avoir besoin d'aide les jours de fortes chaleurs. En cas d'alerte, il les contacte pour s'assurer qu'elles vont bien et gérer leurs difficultés.

Ce registre concerne les Caluirards âgés de 65 ans et plus, d'au moins 60 ans et reconnus inaptes au travail, les adultes handicapés ou en invalidité.

**> Vous êtes dans l'une de ces situations ? Demandez à être inscrit sur le registre ou à une personne proche de le faire.** *(Cette démarche peut aussi être effectuée par le représentant légal d'une personne vulnérable.*

Pour vous inscrire, téléphonez au CCAS : 04 78 98 80 84, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h (sauf jeudi après-midi).

Hôtel de ville  
Place du Dr Dugoujon  
69300 Caluire et Cuire  
**04 78 98 80 80**

Ouverture au public :

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Les jeudis : de 10h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Le samedi (état civil uniquement) : de 8h30 à 12h

## NOUS CONTACTER

Pour toute demande de renseignements, merci d'utiliser les formulaires de contact.

[Accédez au formulaire](#)



**PRUD**



**ON PRÉVENTION**



Site développé par Inexine

---

**URL source:** <https://www.ville-caluire.fr/actualites/operation-solidarite-ete-ccas>

**Liens**

[1] <https://www.ville-caluire.fr/actualites/operation-solidarite-ete-ccas>